



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141108>

Département(s) de publication : **41**

Annonce n° **25-141108**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ch Blois Etablissement support du Ght Santé 41

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26410003300010

Ville : BLOIS CEDEX

Code postal : 41016

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 41

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1758305>

Identifiant interne de la consultation : GHT-2025-057

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule Territoriale des Marchés et des Contrats

Numéro de téléphone du contact : +33 254556303

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/01/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Oui

Nombre maximum de candidats : 3

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : Sélection des candidatures suivant article 10.2 du règlement de consultation

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION RÉALISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN DAME AU CONTROIS EN SOLOGNE - PHASE CANDIDATURES

Code CPV principal - Descripteur principal : 45210000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Conception et réalisation d'un DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif) au Controis en Sologne pour le compte du Centre Hospitalier de ST AIGNAN SUR CHER. Marché de travaux qui regroupe l'ensemble des études de conception et les travaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. Surfaces projetée : 901 m² de SU pour 1 093 m² SDO. Montant prévisionnel : 3 150 000 euro(s) HT pour la totalité du contrat de conception-réalisation. Le projet vise à construire un DAME pour enfants et jeunes en situation de handicap, dans le cadre de l'adaptation de l'offre médico-sociale portée par le CH de SAINT-AIGNAN SUR CHER. Le DAME accueillera 30 enfants et jeunes en journée, avec un internat de 10 place, et proposera des espaces dédiés aux activités éducatives, médicales et paramédicales, ainsi qu'une zone administrative et des locaux communs. L'opération comprend des enjeux sociaux, fonctionnels et architecturaux, des enjeux techniques et environnementaux, des enjeux opérationnels

Lieu principal d'exécution du marché : Plaine des 4 Noyers 41700 - LE CONTROIS EN SOLOGNE

Valeur estimée (H.T.) : 3150000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite non obligatoire au stade de la candidature. Une visite de site obligatoire sera organisée à l'attention des 3 candidats admis à présenter une offre (projet)

Autres informations complémentaires : La consultation concerne un marché public de conception réalisation au sens des articles L.2171-4 et L.2171-5 du CCP relatifs aux Marchés Globaux Sectoriels. Elle est passée en procédure adaptée restreinte en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du CCP. Le procédure se déroulera en deux phases : - Une phase "candidatures" permettant au maître d'ouvrage avec l'accord du Pouvoir adjudicateur de choisir un nombre limité de candidats admis à remettre un projet, en l'occurrence trois candidats. -Une phase "offres" (niveau de conception correspondant à un Avant Projet Sommaire) permettant au maître d'ouvrage avec l'accord du Pouvoir adjudicateur de choisir l'un des projets qui lui seront remis par les candidats sélectionnés à l'issue de la première phase. Il est envisagé une phase de négociation avant la remise des offres finales. Les soumissionnaires ont la possibilité de se présenter soit en candidats individuels, soit en groupements momentanés d'opérateurs. Clause d'exclusivité : il est interdit à l'ensemble des membres d'un groupement d'entreprise, mandataire, architecte et bureaux d'études de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membre de plusieurs groupements. Cette clause s'applique aux différents membres, qu'ils soient co-traitants ou sous-traitants. Les filiales d'entreprises identifiées sous le même numéro de SIREN sont considérées comme un même candidat. Cette clause d'exclusivité s'applique à toutes les compétences requises obligatoires ou proposées en complément par les groupements candidats. Le

mandataire du groupement de conception -réalisation sera l'entreprise "générale" en charge de la réalisation. Il est rappelé que en application des articles L.2171-8 et R.2171-23 du Code de la commande publique et à l'exception du cas dans lequel le titulaire du marché est lui-même une PME, la part minimale de l'exécution du contrat que le titulaire du marché de conception-réalisation s'engage à confier, directement ou indirectement à des PME ou à des artisans est fixée à 20 % du montant prévisionnel du marché. Compétences attendues : L'équipe de conception réalisation devra obligatoirement comporter : Réalisateur : entreprise(s) de travaux tous corps d'états (mandataire) Concepteur : - un ou plusieurs architectes inscrits à l'ordre des architectes - un bureau d'études pluridisciplinaires ou plusieurs bureaux d'études d'ingénieries couvrant l'ensemble des techniques courantes pour la construction de bâtiments neufs, compétents dans les domaines suivants : - économie de la construction - structure - Fluides et thermique - Électricité CFO-CFA - Coordination des systèmes de Sécurité Incendie - Voirie et Réseaux Divers et aménagements paysagers - Ordonnancement Pilotage Coordination - Acoustique Le montant maximum de la prime à verser aux candidats admis à présenter une offre (projet) est de 25 000 euro(s) HT (Vingt cinq mille euros hors taxes), montant ferme non révisable et non actualisable. Cette prime pourra être réduite ou supprimée sur proposition de la commission de choix dans les cas mentionnés dans le règlement de consultation. Pour l'attributaire du marché cette prime sera considérée comme un acompte à son marché et sera déduite des honoraires ultérieurs

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/12/2025